

Société de législation comparée Section Japon







LA VULNÉRABILITÉ

Colloque franco-japonais organisé par la Société de législation comparée (SLC) et la Société franco-japonaise de science juridique (SFJSJ)

Paris 17-18 septembre 2024

Séance du 17 septembre 2024 de 14h00 à 18h00 (accueil à 13h30)

Salle des Conseils de l'Université Paris-Panthéon-Assas 12 place du Panthéon, 75005 Paris

Discours d'ouverture

François Molinié, président de la Société de législation comparée, avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation

Atsushi Omura, président de la SFJSJ, professeur de droit civil à l'Université Gakushuin, professeur émérite de l'Université de Tokyo

La Vulnérabilité au prisme du droit public

Sous la présidence de Julien Boudon, président de la section *Japon* de la SLC, professeur de droit public à l'Université Paris-Saclay

Vulnérabilité et droits fondamentaux

Emiko Saito, chercheuse en droit constitutionnel au GELEPOC (Gender and Legal Policy Center)

Thomas Hochmann, professeur de droit public à l'Université de Nanterre

Personnes mourantes et droits fondamentaux

Hiroko Tateishi, professeur de droit constitutionnel à l'Université Hosei

Martine Lombard, professeure émérite de droit public de l'Université Panthéon-Assas

Séance du 18 septembre 2024 de 9h00 à 12h00 (accueil à 8h30)

Bibliothèque de l'Ordre des avocats au Conseil d'État et à la Cour de cassation 5 Quai de l'Horloge, 75001 Paris

Discours d'ouverture

Thomas Lyon-Caen, président de l'Ordre des avocats au Conseil d'État et à la Cour de cassation

La Vulnérabilité au prisme du Droit privé

Sous la présidence de Tetsushi Saito, secrétaire général de la SFJSJ, professeur de droit comparé à l'Université de Tokyo

Vulnérabilité et capacité juridique

Kazuma Yamashiro, professeur de droit civil à l'Université Waseda

Clémence Hourdeaux, avocate au Conseil d'État et à la Cour de cassation

Les personnes captées ou manipulées psychologiquement Nao Ogino, professeure à l'Université Doshisha Morgane Baudin, vice-procureure et secrétaire générale du parquet d'Évry

Séance du 18 septembre 2024 de 14h00 à 18h00 (accueil à 13h30)

Bibliothèque de l'Ordre des avocats au Conseil d'État et à la Cour de cassation 5 Quai de l'Horloge, 75001 Paris

Présentation de la Fondation Anthony Mainguené

La Vulnérabilité au prisme du Droit social

Sous la présidence de Nicolas Cornu Thénard, professeur d'histoire du droit à l'Université Panthéon-Assas

Les travailleurs vulnérables

Yuki Sekine, professeure à l'Université de Kobe

Christophe Willmann, professeur de droit privé à l'Université de Rouen

Les personnes handicapées

Hitomi Nagano, professeure à l'Université Sophia

Maryse Badel, professeure à l'Université de Bordeaux

Discours de clôture

Marie Gren, secrétaire générale de la SLC, professeure de droit public à l'Université Panthéon-Sorbonne

Atsushi Omura, président de la SFJSJ, professeur de droit civil à l'Université Gakushuin, professeur émérite de l'Université de Tokyo

Inscription préalable obligatoire dans la limite des places disponibles avant le 12 septembre. Pour cela merci d'envoyer vos nom, prénom et fonction à l'adresse suivante : emmanuelle.bouvier@legiscompare.com et de vous munir d'une pièce d'identité.